



Prix d'excellence 2010



3^E GALA D'EXCELLENCE de la Jeune Chambre de commerce haïtienne

■ PRÉSENTATION

Le Gala d'excellence de la Jeune Chambre de commerce haïtienne (JCCH) vise à souligner les réalisations exceptionnelles de jeunes professionnels et entrepreneurs québécois d'origine haïtienne oeuvrant dans toutes les sphères d'activité de la société et qui se sont démarqués par leur parcours professionnel hors du commun, leur engagement politique et social et leur esprit entrepreneurial.

■ ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le candidat doit :

- être un professionnel, entrepreneur, chef d'entreprise ou travailleur autonome issu de la communauté haïtienne;
- être âgé de 18 à 40 ans;
- être citoyen canadien résidant dans la province de Québec ou avoir le statut de résident permanent depuis au moins 12 mois.

■ CATÉGORIES

Un candidat peut soumettre sa candidature dans l'une des catégories suivantes :

- Jeune entrepreneur
- Jeune professionnel
- Jeune leader socialement responsable
- Jeune leader politiquement engagé
- Prix de la relève

■ JURY

Le jury est composé de professionnels et chefs d'entreprise du milieu des affaires et de représentants d'organismes communautaire, public et parapublic.

Les membres du jury sont :

- Salomé Élibert, associée, Nordic Attitude
- Gérald Étienne, directeur général, Santé Canada
- Madeleine Féquière, directrice du crédit corporatif, Domtar
- Claudie Mompoin, conseillère en affaires interculturelles, Ville de Montréal
- Martine Valcin, directrice, Service des inscriptions, Bourse de Toronto



Prix d'excellence 2010



■ CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le jury analyse les candidatures admissibles selon les critères d'évaluation suivants :

- qualité et pertinence du profil du candidat (qualité des réalisations, implication dans le milieu, etc.);
- contribution au rayonnement de la communauté haïtienne à titre de jeune leader;
- qualité de présentation du dossier de candidature.

Toutes les candidatures sont évaluées au mérite, sur la base des conditions d'admissibilité, des objectifs et des critères d'évaluation. La décision du jury est finale et sans appel.

■ COUP DE CŒUR DU PUBLIC

Le public est invité à voter pour son coup de cœur parmi les finalistes en visitant le site Internet de la JCCH à l'adresse suivante : www.jcch.ca. La période du vote se déroule du 2 au 14 février 2010.

■ DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats qui souhaitent soumettre leur dossier doivent le faire parvenir au plus tard le **22 janvier 2010, 17h** à l'adresse suivante :

Appel de candidature – Gala d'excellence JCCH
Jeune Chambre de commerce haïtienne
429, avenue Viger Est, 2e étage, bureau 4
Montréal (Québec) H2L 2N9

■ EXIGENCE DE PRÉSENTATION

Chaque dossier doit être remis en six (6) exemplaires et en format 8 ½ X 11; police minimale de 11 points.

La demande doit inclure les pièces suivantes :

- lettre de motivation (maximum 1000 mots) expliquant les raisons de votre participation
- preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente
- curriculum vitae (maximum 3 pages)
- formulaire de mise en candidature dûment rempli
- questionnaire dûment complété
- coordonnées de deux références
- six (6) exemplaires du dossier de candidature

Facultatif

S'il y a lieu, le candidat peut inclure toute documentation qu'il juge pertinente (maximum cinq pages). Les pages excédentaires ne seront pas prises en considération).



Prix d'excellence 2010



■ PROCESSUS DE SÉLECTION

L'appel de candidatures est lancé le **9 décembre 2009** et se termine le **22 janvier 2010 à 17h.**

Le jury vérifie l'admissibilité des candidatures.

Les membres du jury étudient les dossiers individuellement avant la tenue de la rencontre pour choisir les finalistes.

Le jury se réunit pour discuter des candidatures et pour choisir jusqu'à cinq finalistes par catégorie. Ces derniers seront convoqués en entrevue pour la sélection finale des lauréats.

La JCCH informe les finalistes par téléphone et par écrit de la sélection du jury. L'annonce publique des lauréats aura lieu le **20 février 2010.**

■ CALENDRIER

9 décembre 2009	Lancement de l'appel de candidatures
22 janvier 2010	Fin de la période de mise en candidatures
26 janvier 2010	Sélections des finalistes
2 février 2010	Conférence de presse: annonce des finalistes
6 février 2010	Sélection des lauréats
20 février 2010	Gala d'excellence

■ RÈGLEMENTS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Les finalistes et les lauréats doivent se rendre disponible pour des événements publics (conférence de presse, gala, etc.) ainsi que des entrevues avec les médias.

La JCCH organise une tournée dans les écoles secondaires avec les finalistes et les lauréats aux mois de mars et avril 2010.

Aucun dossier de candidature ne sera retourné par la JCCH aux candidats dont la candidature n'a pas été retenue. Toutefois, les candidats qui le souhaitent pourront s'adresser à la JCCH pour récupérer leur dossier pourvu que la demande soit faite au plus tard le 5 mars 2010.

La JCCH n'assume aucune responsabilité en cas de perte de documents fournis ou dommages encourus lors du transport de ces pièces. Il est donc recommandé de ne jamais joindre les originaux des documents à votre candidature.

■ CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations transmises par les candidats au jury seront traitées de manière strictement confidentielle.

Pour information

JCCH
429, avenue Viger Est
2e étage, bureau 4
Montréal (Québec) H2L 2N9
514 383-7191
info@jcch.ca
www.jcch.ca